CAP'INFOS

Février 2023 - n°78

----------Toutes les actualités de la commune ----------

BINIC-ÉTABLES SUR MER

INFORMATIONS MAIRIE

Conseil municipal

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des conseils municipaux en mairie ou sur le site de la commune : www.binic-etables-sur-mer.fr

Suivez le prochain conseil municipal

Prévu mercredi 8 février à 18h à la salle du conseil en mairie principale, il sera consacré aux orientations budgétaires 2023. Le conseil municipal sera accessible en direct et en différé sur le site de la ville : www.binic-etables-sur-mer.fr

Que pensez-vous de la plateforme *jeparticipe* ?
Après bientôt un an de mise en service, quel est votre avis sur la plateforme participative ? Partagez vos remarques et suggestions à participation@besurmer.fr ou en appelant le 02 96 70 64 18.

Commision Extra-Municipale
Appel à volontaires : un membre de la Commission Extra-Municipale souhaite réfléchir à la possibilité d'utiliser une monnaie locale sur la commune. L'objectif étant d'encourager l'achat de biens et de services sur la commune, comme c'est le cas dans le Trégor-Goëlo avec le Pezh. Plus d'infos : participation@besurmer.fr ou au 02 96 73 39 96.

ST-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION (SBAA)

Guide des aides habitat
Toutes les infos sur les primes, subventions et garanties si vous souhaitez rénover, acheter, construire, investir, adapter et/ou louer ! À télécharger sur infohabitat.sbaa.fr

Permanences Habitat
Consultation gratuite d'un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Permanences tous les 1ers et 3è jeudis du mois (9h-12h) et le 2è mercredi du mois (14h-17h). Plus d'infos : 02 96 77 60 75 ou sur infohabitat.sbaa.fr

Aide financière eau
SBAA, en partenariat avec le CCAS de Binic-Étables sur Mer, met en place une aide financière qui allège en partie la facture d'eau des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation. Plus d'infos auprès du CCAS : 02 96 70 64 18. Documents demandés : attestation de droits à l'assurance maladie et à la complémentaire santé solidaire, dernière facture d'eau.

ACTUALITÉS

Permanence commerce. Temps d'écoute, échange et partage dédié aux commerçants et artisans. Sans rendez-vous tous les lundis matins de 10h à 12h : le 1er lundi du mois en mairie principale à Étables-sur-Mer, les autres lundis en mairie déléguée de Binic. Plus d'infos auprès de la manager de commerce : 02 96 70 64 18, 06 40 17 93 33 ou commerce@besurmer.fr

Pêche à pied sur la plage de la Banche
Au regard des nombreuses pollutions constatées de façon récurrente plage de la Banche, un arrêté permanent déconseillant fortement la pêche à pied sur le site sera signé par le Maire. Des arrêtés d'interdiction ponctuels pourront être pris en fonction des résultats des analyses

Tarifs communaux 2023
Les nouveaux tarifs du camping municipal, des cabines de plages ou encore de la restauration scolaire sont disponibles sur le site internet de la commune.
Plus d'informations sur www.binic-etables-sur-mer.fr/tarifs-communaux/.

LES PERMANENCES

Le maire, les maires délégués et les élus communautaires reçoivent sur rendez-vous.

Les élus de Terres d'Avenir reçoivent sur rendez-vous tous les 1er mardi du mois, en mairie principale.

Vie associative sur RDV au 02 96 73 39 98. Les élus en charge de la vie associative et du sport vous proposent de rencontrer les associations les lundis de 16h à 18h et le samedi matin.

Urbanisme sur RDV en mairie le mardi matin : urbanisme@besurmer.fr

Passeports biométriques et cartes d'identité sur RDV à la mairie déléguée de Binic et uniquement sur RDV. Démarche en ligne sur le site internet de la commune.

PARTENAIRES

Port de plaisance - Société Eskale d'Armor
Plus d'infos : portdebinic@eskaledarmor.com, responsablebinic@eskaledarmor.com ou 02 96 73 61 86.

Équipement de carénage mobile
Accès sur RDV : 02 96 73 61 86 ou portdebinic@eskaledarmor.com

Prochaines grandes marées : mardi 21 (coeff 111) et mercredi 22 février (coeff 112).

Le dépôt sauvage ainsi que le brûlage à l'air libre sont interdits sur la commune. La notion de dépôt illégal de déchets recouvre de multiples infractions, dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (environnement, pénal, forestier...). L'article R543-66 du code de l'environnement précise notamment que le brûlage à l'air libre est interdit, de même pour tout enfouissement ou toute mise en dépôt sauvage. Aussi, les déjections canines sont considérées comme un déchet, et doivent donc être ramassées. Les emballages (palettes, sacs de ciment, films, pots de peinture, cartons, etc) doivent faire l'objet d'une valorisation (matière ou énergie). Quant aux déchets dangereux, ils sont soumis à obligation de traçabilité (art. 541-45 du même code). Des conteneurs sont à disposition sur la commune, et la déchèterie permet également de jeter tout type d'immondices.

Les amendes encourues dans le cadre de ces infractions vont de 135 à 1500€.
Les agents de police municipaux ainsi que le maire sont compétents pour dresser des procès verbaux en cas d'infraction.

FRANCE SERVICES ET PERMANENCES

France Services vous accompagne dans vos démarches administratives au quotidien près de chez vous.

Indemnité carburant de 100 €. Le gouvernement met en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources, en faveur des personnes qui ont une activité professionnelle utilisant leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Voici les principaux critères du décret n°2023-2 du 2 janvier :
• Résider fiscalement en France
• Être âgés d'au moins 16 ans au 31 décembre 2021
• Avoir déclaré au titre de 2021 des revenus d'activité
• Appartenir à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence par part en 2021 est inférieur ou égal à 14700 €
• Utiliser un véhicule à des fins professionnelles (deux, trois ou quatre roues, thermique et/ou électrique)
La demande s'effectue à partir du formulaire dédié jusqu'au 28 février : ict.impots.gouv.fr
Plus d'infos : 0 806 000 229 (numéro d'appel national)

Impôts. Vous êtes propriétaire d'un bien bâti ? D'ici le 30 juin 2023, vous devez obligatoirement déclarer la situation de votre logement auprès des impôts : propriété principale, secondaire, vacante ou occupée par un locataire. Vous pourrez effectuer cette démarche en ligne depuis votre espace particulier sur impots.gouv.fr (à partir de l'onglet « Gérer mes biens immobiliers »), au 02 96 01 42 42 ou sur sip.saint-brieuc@dgfip.finances.gouv.fr

Toute modification devra être effectuée au fur et à mesure des changements : arrivée d'un nouveau locataire, si une résidence secondaire devient principale... Besoin d'aide pour effectuer votre démarche en ligne, créer votre espace particulier ? Contactez France services au 02 96 70 64 18 I Tapez 4

À noter : l'amende est portée à 150 € pour chaque propriété bâtie qui n'aura pas été déclarée avant le 30 juin 2023.

Aide aux covoiturages. Vous covoiturez au quotidien, pour vous rendre sur votre lieu de travail par exemple ?
L'Etat valorise cette initiative, notamment par la mise en place d'une prime covoiturage qui grimpe jusqu'à 100€ ! La prime est reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif : une première partie au premier covoiturage (25€ minimum) et le reste au 10ème covoiturage, dans un délais de 3 mois à compter du premier covoiturage.
Un forfait mobilités durables encourage également le recours au covoiturage.
Plus d'informations sur www.ecologie.gouv.fr/covoiturage.

CCAS

Avis de publicité aux associations pour le renouvellement de certains administrateurs nommés du CCAS

Afin de remplacer certains membres démissionnaires, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Binic-Etables sur mer, lequel anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Plus d'infos : binic-etables-sur-mer.fr (rubrique Actualités).

ÉTAT CIVIL jusqu'au 13 janvier *(Binic* - Étables-sur-Mer**)*

Naissances
Noélia La Croix Brehier le 11/12/2022*
Lylia Leblanc le 14/12/2022**
June Gonnet le 19/12/2022**
Gabriel Le Bihan le 20/12/2022*
Valentin Le Bihan le 20/12/2022*

Mariages
Ariane Thomas et Ondrej Neduchal le 23/12/2022*

Décès
Noëlle Lemonnier née Flucher le 04/12/2022*
Denise Girault née Payen le 05/12/2022*
Corinne Eono née Tardivel le 13/12/2022*
Colette Gellé le 16/12/2022*
Jacques Arnaud le 20/12/2022*
Yves Le Quillec le 20/12/2022*
Maryvonne Le Provost le 21/12/2022**
Yves Conan le 29/12/2022**
Pierre Gouriou le 30/12/2022**

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Afin de limiter les dépenses d'énergies liées aux hausses de prix, la commune active un plan qui concerne l'éclairage, le chauffage et l'eau.

Éclairage : l'éclairage public sera éteint dans les quartiers à partir de 21h et à 22h30 dans les cœurs de ville. Le système de commande n'étant pas sectorisé de manière à pouvoir allumer ou éteindre des zones géographiques finement définies, vous pourrez constater des différences. Cependant tout sera mis en oeuvre afin de tenir ces objectifs.

Chauffage : les températures de consigne de chauffage des bâtiments publics seront maintenues à 19°C ou moins, avec une baisse systématique des températures voire d'arrêt sur les périodes de non utilisation.

Eau : dans le cadre de l'arrêté sécheresse 2022 ayant fait prendre conscience de notre fragilité par rapport à la réserve en eau, les points d'eau seront progressivement équipés de réducteurs de pression. Plus d'infos sur l'actualité dédiée sur binic-etables-sur-mer.fr

Réduire sa facture d'électricité en s'amusant ?
C'est possible avec l'association Kikafékoi et ses partenaires qui organisent un défi énergie sur 5 mois. Grâce aux visites et ateliers organisés par l'association, réduisez de 15% votre consommation d'énergie. Des économies pour votre porte-monnaie et notre planète ! Plus d'informations : culture@kikafekoi.fr

LES ANIMATIONS DE FÉVRIER

Samedi 4 février - Forum de l'emploi du Crédit Agricole
Nombreux CDI, CDD et jobs saisonniers.De 10h à 17h à la salle de l'Estran.

Dimanche 5 février - Vide Grenier de l'Amicale Laïque
De 8h30 à 18h. Entrée de 1,50€, gratuit pour les enfants. Salle de l'Estran. Buvette sur place avec sandwichs et gâteaux.

Du 10 au 12 février - Salon du Vin et de la Gastronomie
20e édition avec plus de 40 exposants de toute la France, viticulteurs et producteurs, qui proposent tous de faire déguster un éventail de produits qui ravira les palais les plus exigeants.

Dégustations et entrées gratuites, participation gratuite pour tous à la tombola pour gagner de nombreux lots gourmands. Vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h à la salle de l'Estran.

Vendredi 17 février - soirée ciné-fiction
Le Retour – Drame de Andrey Zvyagintsev
Un film profond, humain, touchant. Etrange road-movie intemporel, Le Retour laisse dans l'esprit des cicatrices profondes qui auront du mal à se refermer...La beauté rude des lacs et forêts du Nord ajoute une dimension particulière au drame humain qui se déploie sous nos yeux. Aux frontières du fantastique, ce drame hante le cœur, après l'avoir meurtri. Bouleversant. Rendez-vous à 20h. Organisé par Korrigan Paradiso.

Samedi 18 février - soirée café-théâtre
Thème de la soirée : la Femme ! Au programme : musique, chants, poésie, textes... Rendez-vous dès 19h15 pour le grignotage et à partir de 20h pour la soirée à l'Estran Plus d'infos et réservation recommandée : 06 25 08 27 83, de préférence par sms.

Mardi 21 février - carnaval annuel
Rendez-vous dès 14h30 au cinéma Le Korrigan pour un spectacle de magie auquel sont conviés tous les enfants des écoles primaires de la commune. Goûter offert aux enfants. Organisé par le Comité des Fêtes de Binic / Etables sur Mer.

Vendredi 24 février - soirée maritime et musicale
Laisser parler la mer
Après le film, de la musique et des chansons ! Film réalisé par Stéphane Hervé, originaire de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Coproduit par la Nef D Fous et Mosco Vite. Ce road-movie s'articule autour de portraits de Costarmoricains possédant un lien fort avec la mer. Rendez-vous à 20h. Organisé par Korrigan Paradiso.

Samedi 25 février - troisième spectacle de la saison culturelle à l'Estran
Sortie de résidence de la compagnie Luskan à 20h30 à la salle de l'estran. Spectacle de danse contemporaine qui questionne sur notre place en société ainsi que notre relation avec les autres.
Tarif : 3/6€. *Le tarif réduit est accordé aux intermittents du spectacle, aux bénficiaires du RSA, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH) et aux personnes de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif.*
Billetterie sur la site de la commune et le soir du spectacle sur place.

ET EN MARS...

Du 3 au 5 mars - Salon Famille et Parentalité
L'objectif de ce salon est de proposer au public, de la conception en conscience jusqu'à la majorité; des infos, des outils facilitant une meilleure compréhension des besoins et de la nature de l'enfant, au fil des âges jusqu'à l'accompagnement pour les choix de vie et d'orientation professionnelle. Différents thèmes : accueil du nouveau-né, ses besoins et aussi l'écoute des parents «en recherche, ou difficulté », la motricité, l'éveil de sa personnalité et de ses potentiels et la santé optimum, les loisirs d'éveil : musique, expression corporelle, créativité, art thérapie... Apprentissage de la gestion des émotions et stress, difficultés d'apprentissage (enfants «dys»), motricité, handicaps de tous niveaux, l'accompagnement des parentsn, la violence intra familiale : solutions...
Restauration sur place bio et locale Bar : jus, tisanes
Plus d'informations auprès de l'Association Terre Vive, www.terre-vive.net - 02.96.71.58.78

ASSOCIATIONS

Les Jardins des Bernains
Dans quelques semaines, c'est le printemps ! À la recherche d'un petit lopin de terre pour faire pousser vos fruits et légumes ? Ca tombe bien, quelques parcelles sont disponibles aux Jardins des Bernains. Plus d'infos au 06 78 23 21 02, 02 96 94 49 76, sur alainralu@hotmail.fr ou jacques.pignorel@orange.fr

Info écoute agriculteurs
Agriculteurs, agricultrices, vous rencontrez des difficultés sur votre exploitation ? Vous vous sentez seul(e)s? Solidarité paysans Bretagne est une association qui prend la forme d'une équipe de bénévoles agriculteurs en activité ou retraités à votre écoute pour vous soutenir, vous accompagner et défendre vos intérêts, sans jugement et en tout confidentialité. Plus d'infos : 02 96 78 07 21.

OFFICE DE TOURISME

À partir du 11 février l'office du tourisme sera ouvert les samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

BIBLIOTHÈQUES / CINÉMA

Comité de lecture à la bibliothèque municipale Renée Guilloux
L'endroit idéal pour partager, échanger, discuter autour des livres, des auteurs, ou de thématiques. Tous les premiers mercredis du mois, à 17h15.
Horaires d'ouverture : Mardi de 11h à 12h - Mercredi de 14h à 17h, vendredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h
Plus d'infos : bibliotheque.municipale@besurmer.fr
02 96 70 79 04 - Bâtiment Ker Ruellan, rue du Général Leclerc, Étables-sur-Mer

Bibliothèque Pour Tous
Horaires : mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h
Infos : biblipourtous.binic@gmail.com - www.cbpt22.com
06 42 85 10 71 - 3 quai Jean Bart, 22520 Binic

Audio Everywhere
Le cinéma Le Korrigan est désormais partenaire de la technologie Audio Everywhere, un système d'audiodescription et de renfort auditif. Cette technologie s'applique aux seuls films concernés (précisions auprès du cinéma).
Vous avez un smartphone ? Emmenez vos écouteurs lors de votre prochaine séance de cinéma, et vous pourrez profiter du dispositif. Pour ce qui est de la technique, l'opération se déroule en 5 étapes : téléchargez l'application Audio Everywhere sur Google Play ou App Store, connectez-vous au réseau wifi de votre salle commençant par *CDM_CAPTIONS_SALLE 1* avec le mot de passe *cdmcaptions*, ouvez l'appli et sélectionnez la piste audio, puis validez. Il ne vous reste plus qu'à profiter de votre film ! L'agent d'accueil pourra vous aider lors de la première connexion.

Les tickets suspendus au cinéma Le Korrigan
L'argent collecté grâce à votre générosité permet d'acheter des places pour les personnes défavorisées. De nouveaux modes de consommations solidaires : le principe du *café suspendu* s'est étendu. Il y a les repas suspendus, les baguettes en attente, et même les...Billets de cinéma. N'hésitez donc pas à alimenter cette caisse !

Retrouvez toute la programmation du Korrigan sur le site de la commune : www.binic-etables-sur-mer.fr.

LES ÉCOLES

École Albert Jacquard, 11 rue Pierre Le Cornec, Étables-sur-Mer • Directrice Mme Sleiman, disponible le mardi • ecole.0221454L@ac-rennes.fr ou 02 96 70 62 63.

École La Vigie, rue du Stade, Binic • Directeur M. Bantignies, disponible le mardi ecole.0221481r@ac-rennes.fr ou 02 96 73 31 83.

École Notre-Dame-des-Noës, 3 bis rue Raymond Poincaré, Binic • Directrice Mme Habasque, disponible le jeudi • notredamedes¬noes@yahoo.fr ou 09 53 52 18 18

École Sainte-Anne, 10 rue du 8 mai 1945, Étables-sur-Mer • Directeur M. Le Roux, disponible le vendredi • eco22.ste-anne.etables@e-c.bzh ou 02 96 70 62 11

CENTRES DE LOISIRS (pour les 3-12 ans)

Les Diablotins, 8 avenue du général de Gaulle, Binic

Ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h (fermé aux vacances de Noël et du 7 au 15 août).
Inscriptions sur le portail famille. Programme des vacances et des mercredis sur le site internet binic-etables-sur-mer.fr. Contact : clsh.binic@besurmer.fr ou 02 96 73 76 11.

Cap à Cité, dans le Pôle périscolaire de l'école Albert Jacquard, Étables-sur-Mer

Accueille les enfants de toutes les communes dans la limite des places disponibles. Programmes sur le site internet de la commune, sur la page Facebook capacite BZH. Contact et inscriptions : capacite.clsh@gmail.com ou 06 79 33 33 60.

ASSOCIATIONS JEUNESSE

Cap à Cité, 8 allée du stade bâtiment Cap Loisirs Jacques Bébin, Étables-sur-Mer

• Point Infos Jeunes : Vous avez des questions pour votre orientation, des projets personnels ou collectifs, vous cherchez un stage, vous voulez de l'aide pour votre CV ou lettre de motivation ?

• Local Jeunes : 3 salles d'activités, billards, baby, tables de ping-pong, jeux vidéo, jeux de société. Deux animateurs proposent un panel d'activités gratuites au local ou des sorties diverses (match de foot, ciné resto, Paint Ball, spectacles...). Ouvert aux 11-17 ans les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30 et aux mêmes horaires du lundi au vendredi en période de vacances.Contact : Aude : 06 08 02 75 10, capacite.jeunesse@gmail.com et Morgan : 06 85 69 88 52, capacite.ados@gmail.com Facebook : CapaciteBZH - Insta : capacite22.

• Cap sports (salle omnisport d'Étables-sur-Mer). Activités multisports pour les enfants du CE2 au CM les vendredis soir de 16h30 à 18h15. Cycles de découverte de Kin Ball, badminton, hand ball, escrime artistique et courses d'orientation. Plus d'infos : capacite.periscolaire@gmail.com ou 02 96 72 23 20

Cap Découverte, Place le Pomellec, Binic

• Cap Sports (8-12 ans). Le mercredi en période scolaire de 14h à 16h. Découverte de 5 cycles sportifs ou de loisirs. Programmes disponibles sur le site internet www.capdecouvertebinic.fr

• Pêche. Découverte des différentes techniques de pêche et sur divers plans d'eau. Pour les 8-11 ans, le mercredi de 14h à 16h. Pour les 11-17 ans, le samedi de 10h à 12h.

• École découverte Binicaise. Découverte de plusieurs sports et activités manuelles.Pour les 8-9 ans, le mardi de 16h30 à 18h. Pour les 6-7 ans, le vendredi de 16h30 à 18h.

• Théâtre. Pour les 8-10 ans, le mercredi de 10h à 12h (primaires). Pour les 11-16 ans, le mercredi de 17h à 19h (collégiens). Contact : assocapdecouverte@gmail.com 02 96 69 28 48 - 06 32 53 69 92

SOLIDARITÉS

Maison des solidarités, 7 rue Vauban, Étables-sur-Mer :

• **Restos du Coeur, campagne d'hiver.** Maryline Dumail - 02 96 65 45 04 ou ad22.siege@restosducoeur.org / Marie-Françoise Boulanger ou ad22.etables@restosducoeur.org

• **Secours catholique.** Accueil les jeudis 2,9,16,23 et les vendredis 3,10,17,24 février 2023 de 9h30 à 11h30. Des rendez-vous à d'autres moments, jours et heures sont possibles. Plus d'infos : 06 33 32 90 04.

• **Secours populaire.** Distribution de colis alimentaires tous les derniers samedis du mois et boutique ouverte tous les jeudis de 14h à 16h30.

À NOTER

La recyclerie « Seconde Nature » Ouverte les mercredis de 10h à 18h, vendredis de 14h à 18h et samedis de 10h à 18h. Les apports volontaires se font sur rendez-vous au 06 13 93 07 65. L'association recrute ! Plus d'infos : secondenature-larecyclerie.fr ou sur Facebook : La Recyclerie • 2, rue de la ville Gautier, Étables-sur-Mer

Les marchés Étables-sur-Mer, rue Touroux, mardi et dimanche matin / Binic, rue Joffre et place Le Pomellec, jeudi matin.

Piscine Goëlys : accueil.piscinegoelys@sbaa.fr - 02 96 69 20 10 • www.piscinegoelys.fr

Déchèterie située sur la ZA des Islandais à Étables-sur-Mer. Ouverte de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Fermée le 1er mardi du mois.

Messes. Le 5 février, messe à 10h30 à l'église Notre-Dame de bon voyage à Binic ; les 12 et 26 février, messes à 10h30 à l'église Notre-Dame d'Etables-sur-Mer

Mairie et Espace France Services
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Fermés le mardi après-midi
1 Place Jean Heurtel - 22680 Binic-Étables sur Mer
Tél. 02 96 70 64 18
mairie@besurmer.fr
maisonfranceservices@besurmer.fr
www.binic-etables-sur-mer.fr

Mairie déléguée
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le 1er samedi du mois de 9h à 12h
Fermée le jeudi après-midi
2 Quai de Courcy - 22520 Binic-Étables sur Mer
Tél. 02 96 70 64 18
mairie@besurmer.fr
www.binic-etables-sur-mer.fr